



## Charte de fonctionnement du CFC

Ce club de football a été créé à Calvisson pour permettre à tous les enfants et adolescents du village et autres de bénéficier d'une structure sportive domiciliée à Calvisson, et leur permettre ainsi d'évoluer dans un cadre structuré et une ambiance conviviale.

Le C.F.C s'engage à se doter d'un encadrement ou, conformément aux règlements, à former les éducateurs nécessaires au bon encadrement des joueurs.

L'encadrement dans les différentes catégories devra se faire dans un climat convivial et respectueux de certaines valeurs comme l'honnêteté, le courage, la tolérance, la rigueur, la communication et surtout le respect. Tout en ayant à l'esprit que le football, même si l'objectif est la compétition, reste avant tout un sport.

Le joueur :

- S'engage à respecter les horaires et convocation.
- Informe le responsable de sa catégorie de tout empêchement ne lui permettant pas de répondre à une convocation de match.
- S'engage également en cas d'impossibilité à assister à l'entraînement à prévenir de sa disponibilité pour le jour du match pour permettre au club de faire les convocations.
- S'engage à respecter les éducateurs, les dirigeants du club, les arbitres, ses coéquipiers et ses adversaires, ainsi que toute personne présente sur le site tant le jour des matches que les jours d'entraînement.
- S'engage à respecter le matériel et les installations mises à sa disposition.

L'éducateur :

- Décide de la conduite de l'entraînement.

- Chacun pour sa catégorie décide de la composition de l'équipe en ayant à l'esprit que chacun mérite d'être impliqué dans la participation à la compétition.
- Devra se faire respecter mais respectera également ses joueurs tant dans le parler que dans le comportement.
- Devra avoir à l'esprit que lorsqu'un match est difficile pour l'équipe elle aura peut-être besoin d'être recadrée mais surtout d'être encouragée.
- Devra montrer l'exemple à ses joueurs envers les arbitres et les adversaires.
- Transmettra le plus rapidement possible la liste des convoqués pour qu'elle puisse être mise sur internet.

L'obtention d'une licence au club vaut pour l'acceptation de cette charte.

Toute personne, parent, représentant légal, désirant, par sa présence régulière et sa disponibilité, participer à la vie du club (assister l'éducateur lors des matches, arbitrer, participer au déroulement de manifestations) pourra se voir attribuer une licence, après décision de l'encadrement du club pour légitimer son action.

L'encadrement du club sera à la disposition des éducateurs pour le bon fonctionnement de leurs équipes respectives et mettra tout en œuvre pour veiller au bon fonctionnement du club.

Le CFC a été créé pour les enfants de Calvisson, faisons en sorte qu'il évolue et dure le plus longtemps possible pour leur bien être.